

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT CRICQ CHALOSSE**

REUNION DU VENDREDI 13 JANVIER 2017 à 19H

Convocation du 9 Janvier 2017

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération sur le plan de financement du projet d'aménagement du bourg**
- **Demande DETR pour ADA'P**
- **Encaissement des chèques**
- **Questions diverses**

PRESENTS : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, DANDIEU Jean-Charles, LABORDE Sylvie, GAVELLE Sandrine, GAULIN Olivier, DUFAU Thierry, DUPLANTIER Nicolas, LASSALLE Rémi.

EXCUSÉS: THIBAudeau Nadine

PROCURATIONS : -COMMARRIEU Jean-Michel à LABORDE Aimée

Secrétaire de séance : Monsieur DUFAU Fabien

19h07: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur LASSALLE Rémi et la signature par les membres du conseil municipal présents.

Proposition d'ajout d'un point à l'ordre du jour :
Avant de commencer l'ordre du jour, Mme le Maire demande à son Conseil l'ajout d'un point à l'ordre du jour. Le Conseil approuve à l'unanimité.

- *Délégation à Mme Le Maire pour encaissement de chèques
Le Conseil approuve à l'unanimité : 13 POUR

DELEGATION A MME LE MAIRE POUR ENCAISSEMENT DE CHEQUES :

Pour ne pas être obligé de réunir son Conseil pour approuver à chaque fois l'encaissement de chèque, Mme le Maire demande délégation à son Conseil pour l'encaissement des futures échéances.

VOTE : 13 POUR A l'unanimité.

DELIBERATION SUR LE PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT DU BOURG

1. Demande de subvention au titre de la DETR 2017.

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet de réaménagement du bourg prévu pour l'année 2017.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la DETR 2017 auprès de Monsieur le Préfet des Landes.

A l'unanimité le conseil approuve pour le plan de financement : **13 POUR.**

2. Demande de subvention au titre des amendes de police.

Madame le Maire propose de faire une demande de subvention au titre des amendes de police pour financer le projet de réaménagement du bourg.

A l'unanimité le conseil approuve pour le plan de financement : **13 POUR.**

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H01.